



Ecroulement terrain

Par WilfridPapin

Bonjour

J'ai construit ma maison ainsi que son chemin d'accès en 2013. Ce chemin est plus bas que le terrain de mon voisin. J'ai installé des poteaux et un grillage sur mon terrain le long de ce chemin pour délimiter mon terrain et celui de mon voisin.

Problème après quelques années : la terre de mon voisin s'écroule chez moi et se déverse sur mon chemin. Je suis historiquement en mauvais terme avec mon voisin pour des raisons aberrantes mais c'est comme ça. Quel droit ai-je pour lui imposer de régler le problème ? Puis-je lui imposer de faire un mur de soutènement ? Avant toute chose j'essaierais de lui demander directement mais au cas où elle m'envoie balader.

Merci d'avance de vos retours.

Wilfrid